

MINISTERE DE LA DEFENSE
SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE
Centre des archives de l'armement et du personnel civil

[SERIE 3 H 9]

2012 ZO 152

Fonds de l'Atelier de chargement de Salbris

**GESTION DU PERSONNEL DE
L'ATELIER DE CHARGEMENT DE SALBRIS**

1922-1987

**Répertoire numérique n° 1040
Version du 07 novembre 2012**

Par Nathalie Lacroix et Vanessa Bourbonnais
Archivistes
Sous la direction de Pascale Rivalière
Chef du département des archives du personnel



Châtellerault

2012

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 3 |
| Table des sigles..... | 7 |
| Répertoire numérique..... | 8 |
| <i>Effectifs</i> | 8 |
| <i>Médecine de prévention</i> | 8 |
| <i>Rémunération des personnels</i> | 9 |
| Répertoire des gisements..... | 10 |

INTRODUCTION

1. Identification

Référence :

FR SHD-CAAPC - 2012 ZO 152

Analyse :

Gestion du personnel de l'Atelier de chargement de Salbris (ASS)

Dates de création des documents (hors dossiers individuels) :

1922-1987

Nota : Les documents couvrent la période ci-dessus mentionnée. Néanmoins, le fonds comporte des documents qui ne sont pas datés.

Niveau de description :

Dossier

Importance matérielle et support de l'unité de description :

Le fonds après classement représente en 2,50 mètres linéaires d'archives collectives. Ces archives sont conservées dans 13 boîtes.

2. Contexte

Nom du producteur :

Atelier de chargement de Salbris

Historique :

Situé au cœur de la Sologne, à égale distance (60 km) d'Orléans, de Bourges et de Blois, l'Atelier de chargement de Salbris, créé en 1921, avait pour mission le chargement en mélinite de toutes les munitions de gros calibre ainsi que leur encartouchage pour le besoin des armées.

Le 4 mai 1924, les premiers travaux de construction débutaient, à l'ouest de la route nationale 20, à hauteur de la ville de Salbris, sur 180 hectares. Cependant, l'activité industrielle proprement dite ne commença que vers 1930.

L'application des règles de sécurité édictées à l'époque avait conduit à une répartition en 4 groupes, A, B, C et D :

- le groupe A de 80 hectares regroupait les principales activités pyrotechniques, ainsi que les services communs.

- le groupe B, en 1966, comportait l'atelier de menuiserie industrielle, le centre HAMCO où étaient achevés les missiles HAWK par la firme privée SNERI, filiale de la société Thomson-Houston, et des dépôts. En 1979, ne restait plus que quelques magasins de stockage, une caisserie et un atelier de chargement en phosphore.

Dans ce groupe également, une société privée, la SODETEG M.5 maintenait une activité de reconstruction et de montage de missiles d'origine américaine, dans le cadre de contrats O.P.L.O.H., au bénéfice de pays européens.

- les groupes C et D étaient des enceintes de stockage pour les munitions en attente des épreuves d'admission et d'expédition, et pour les poudres et explosifs en provenance de la S.N.P.E.

Un réseau de voie ferrée de plus de 25 km reliait ces différents groupes entre eux et permettait d'atteindre la ligne SNCF Paris-Toulouse.

En 1937, 750 personnes travaillaient au sein de l'établissement de façon régulière. L'activité principale était le chargement en mélinite des obus de 75 mm, de 155 mm et de 220 mm.

En décembre 1939, l'effectif du personnel était de 3096 personnes. Cette main d'œuvre était constituée d'hommes non mobilisables, de femmes (500), d'Indochinois (300), de réfugiés espagnols mais aussi de quelques repris de justice.

Le personnel continuant d'affluer, un peu partout aux alentours de l'ASS des terrains furent réquisitionnés et des baraquements de bois furent rapidement construits par les soins du Service du Génie et de la Préfecture du Loir et Cher.

Le 17 décembre 1940, les effectifs atteignaient 7343 personnels.

En février 1941, au titre de la loi pour le retour à la terre, puis de l'application de la loi du 12 mai 1941, l'établissement fut contraint de licencier et l'effectif de l'ASS descendit en dessous de la centaine. Cette situation de crise allait se poursuivre jusqu'en 1944.

En 1944, l'établissement alors occupé par les Allemands fut rasé par un bombardement aérien des forces alliées. Le groupe A fut pratiquement détruit. A son départ, en août 1944, l'occupant détruisit les installations de stockage des groupes C et D.

En 1946, faute de commandes militaires, 150 licenciements furent prononcés, réduisant ainsi l'effectif à 250 personnes. L'ASS se reconvertit et se mit alors à fabriquer des meubles et du matériel agricole.

L'établissement fut partiellement et progressivement reconstruit entre 1949 et 1952. Il exécuta alors d'importantes commandes de munitions offshores.

A partir de 1960, l'apparition de munitions de plus en plus élaborées (charges creuses, roquettes...) entraîna une élévation du niveau de la technologie et des moyens mis en œuvre (personnels et matériels). L'établissement se modernisa.

L'effectif des ingénieurs et techniciens se renforça et des installations perfectionnées furent mises en place. Cette évolution se poursuivit en améliorant le niveau de qualité par de nouvelles méthodes de chargement. L'automatisation poussée des installations fut menée dans ce but, ainsi que pour assurer une sécurité accrue des personnels.

A la date du 26 octobre 1966, les effectifs de l'ASS étaient les suivants :

| | |
|-------------------------------|-----|
| Ingénieurs militaires | 2 |
| Ingénieurs des travaux | 4 |
| Ingénieurs civils | 2 |
| Officiers | 4 |
| Techniciens et administratifs | 86 |
| Ouvriers professionnels | 116 |
| Ouvriers non professionnels | 407 |

Son activité principale est alors le chargement, l'encartouchage et le conditionnement de munitions de 90 et 105 mm pour les canons des chars AMX 13, AMX 30, EBR et AML, ainsi que le chargement et le montage final des têtes actives de missiles antichars (roquettes de 73 mm, ENTAC).

En 1983, l'ASS était le seul des ateliers de chargement de l'Etat en activité en 1939 à perdurer. En janvier 1987, 743 personnes y travaillaient et en novembre 1988, 582.

La production de l'ASS était axée sur les munitions d'artillerie explosives, à charge creuse et fumigènes, mais s'étendait également aux roquettes, aux mines et aux cartouches de moyen calibre.

L'ASS était rattaché à la Direction des armements terrestres au sein de la Délégation générale pour l'armement. En 1991, le site de Salbris fut apporté à la société nationale GIAT.

Le 8 juillet 2005, GIAT Industries ferma définitivement le site de Salbris.

Historique de la conservation :

Les archives sont issues de versements effectués au CAAPC par la société Giat-Industries centre de Salbris (ASS) en juillet 1991, le 21.06.1994 et le 01.12.1994 ainsi que par bordereau n°671 du 10.10.1994.

Modalités d'entrée :

Les archives ont été versées au Centre des archives de l'armement et du personnel civil par la société Giat-Industries centre de Salbris dans le cadre des entrées par voie ordinaire.

3. Contenu

Présentation :

Le fonds traité dans ce répertoire numérique concerne la gestion des personnels de l'ASS. Il comprend des archives collectives (correspondance, registres, listes).

Evaluation, tris, éliminations, sort final :

Des éliminations ont été réalisées. Elles concernent des archives collectives de rémunérations (états de paiement, registres de cotisation...) ne présentant pas d'intérêt historique et dont la durée d'utilité administrative (DUA) est écoulée. Ces éliminations représentent environ 1,15 mètre linéaire. Des dossiers individuels administratifs et de salaires sont enregistrés dans la base de données Agapé (Application de gestion des archives de personnel).

Les archives éliminables dont la DUA n'est pas écoulée à la date de réalisation de cet instrument de recherche font l'objet de l'instrument de recherche n° 1041. Elles sont cotées 2012 ZO 154 1 à 3 et représentent 0,88 ml. Ces dernières seront éliminées en 2035.

Mode de classement :

Le fonds a été classé thématiquement et chronologiquement par l'archiviste.

4. Conditions d'accès et d'utilisation

Statut juridique et conditions d'accès

LES INFORMATIONS ENREGISTREES DANS LA BASE DE DONNEES AGAPE SONT DESTINEES AUX PERSONNELS DU CAAPC AYANT BESOIN D'EN CONNAITRE. LE LECTEUR NE PEUT PAS ACCEDER DIRECTEMENT AUX INFORMATIONS, IL DOIT DONC SAISIR LE CENTRE POUR CONNAITRE LES DOSSIERS INDIVIDUELS CONSERVES.

LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS S'EFFECTUE EN SALLE DE LECTURE ET SELON LA LEGISLATION EN VIGUEUR FIXANT LES DELAIS DE COMMUNICABILITE DES DOCUMENTS ET LES POSSIBILITES DE DEROGATION :

- CODE DU PATRIMOINE, LIVRE II, ARCHIVES;
- LOI 2008-696 DU 15 JUILLET 2008 RELATIVE AUX ARCHIVES;

CONDITIONS DE REPRODUCTION :

LA REPRODUCTION DES DOCUMENTS S'EFFECTUE SELON LEUR ETAT. IL EST POSSIBLE D'OBTENIR DES PHOTOCOPIES ET DES NUMERISATIONS.

LANGUE ET ECRITURE DES DOCUMENTS :

FRANÇAIS. DOCUMENTS DACTYLOGRAPHIES, IMPRIMES ET MANUSCRITS

CARACTERISTIQUES MATERIELLES :

DOCUMENTS PAPIER.

TABLE DES SIGLES

AML : auto-mitrailleuse légère
ASS : Atelier de chargement de Salbris.
CAAPC : Centre des archives de l'armement et du personnel civil.
DAT : Direction des Armements Terrestres.
DGA: Délégation Générale pour l'Armement.
EBR : Engin blindé de reconnaissance
GIAT : Groupement Industriel des Armements Terrestres.
OPLOH : Organisation de production et logistique Hawk.
SNPE : Société Nationale des poudres et explosifs.

REPertoire NUMERIQUE

2012 ZO 152 1/1 à 1/11 EFFECTIFS.- **Suivi des embauches, des radiations et des carrières :**

2012 ZO 152 1/1 1 registre de contrôle alphabétique du personnel indiquant les numéros de matricule (s.d.).

2012 ZO 152 1/2 à 1/7 32 registres matricule des services des personnels embauchés entre 1922 et 1941 dont affectés spéciaux, réfugiés et réfugiés belges et russes (s.d.) :

| | | |
|------------------------|-------------------------|-------------------|
| 2012 ZO 152 1/2 | - matricule 2 à 506 | [07/1922-06/1935] |
| 2012 ZO 152 1/3 | - matricule 507 à 1112 | [06/1935-09/1939] |
| 2012 ZO 152 1/4 | - matricule 1113 à 1654 | [09/1939-10/1939] |
| 2012 ZO 152 1/5 | - matricule 1655 à 2159 | [11/1939-12/1939] |
| 2012 ZO 152 1/6 | - matricule 2160 à 2765 | [12/1939-03/1940] |
| 2012 ZO 152 1/7 | - matricule 2766 à 3308 | [03/1940-06/1940] |

2012 ZO 152 1/8 à 1/9 12 registres matricule des services des personnels embauchés entre 1944 et 1968 (s.d.) :

| | | |
|------------------------|-------------------------|-------------------|
| 2012 ZO 152 1/8 | - matricule 1000 à 1593 | [08/1944-10/1953] |
| 2012 ZO 152 1/9 | - matricule 1594 à 2107 | [10/1953-12/1968] |

2012 ZO 152 1/10 1 registre des personnels radiés des contrôles [1930-1961].

[1922-1968]

2012 ZO 152 1/11 Correspondances concernant des personnels étrangers durant la seconde guerre mondiale.

1975-1987

2012 ZO 152 2/1 à 2/4 MEDECINE DE PREVENTION.- **Suivi médical, accidents du travail et maladies professionnelles :**

2012 ZO 152 2/1 1 registre alphabétique du personnel mentionnant les dates d'accident (s.d.) ; 3 registres des accidents de travail et des maladies professionnelles [1935,1945-1982].

[1935,1945-1982]

2012 ZO 152 2/2 5 registres d'examens médicaux des ouvriers embauchés et licenciés faisant mention des accidents de travail et maladies.

[1928-1940]

2012 ZO 152 2/3 Correspondances relatives à un accident de trajet en autocar le 21.10.1977.

1972-1981

2012 ZO 152 2/4 Listes et correspondances relatives aux personnels du centre HAMCO.

1962-1968

2012 ZO 152 3/1 à 3/3 REMUNERATION DES PERSONNELS.- **Calcul des salaires et cotisations retraite :**

2012 ZO 152 3/1 Fiches individuelles nominatives des salaires classées par matricule.

[1943-1945]

2012 ZO 152 3/2 5 registres des cotisations versées au fonds spécial.

[1939-1940]

2012 ZO 152 3/3 5 registres de cotisations versées à la sécurité sociale ¹

[1936-1952]

¹ *Le registre de la période 1949 à 1952 comporte les modalités d'administration et de fonctionnement des masses d'assistance ainsi que des délibérations de la commission d'administration de la masse d'assistance médicale (1938)*